

PROCES-VERBAL

Séance du 27 janvier 2023 à 20 h 00

Nom	Prénom	Qualité
RIVIERE	Jean-Paul	Président de la séance
BAS ROGER GRAPPEY BELIN PATIN	Patrick Bernadette Fabien Emmanuel Didier	Conseillers municipaux présents
		Excusés
GRAPPEY	Fabien	Secrétaire de séance

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 6

Nombre de conseillers pour quorum : 4

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 6

Le quorum est donc atteint.

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

- Approbation du Procès-verbal du 12/12/2022
- Reliure des registres d'Etat-Civil
- Subventions annuelles aux associations et demande de subvention d'un voyage scolaire
- Convention assurance statutaire CDG70 et Contrat Sofaxis
- Remplacement d'Aurélie Vitek au conseil d'école
- Devis d'électricité concernant le local communal
- Courrier des locataires de Guiseuil
- Compte rendu visite ONF
- Renouvellement de la commission de contrôle électorales
- Questions diverses

Les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

Délibération n°1-2023

Rapport présenté par RIVIERE J.P.

Contenu du rapport : Les registres d'Etat-Civil doivent être reliés au maximum tous les 10 ans. Le dernier registre relié comportant les années de 2003 à 2012, il convient de faire de même avec les années 2013 à 2022.

Un devis a été établi par l'entreprise SEDI pour un montant de 225.19 € TTC

Mode de scrutin : ordinaire

Rapport adopté : à l'unanimité : 6

pour :

contre :

Teneur des discussions au cours de la séance

1. Le Conseil Municipal approuve le Procès-verbal du 12/12/2022
2. Aurélie VITEK ayant démissionnée, Fabien GRAPPEY remplacera celle-ci au conseil d'école.
3. Lecture de la lettre des locataires de Guiseuil concernant leur demande d'amélioration énergétique des logements.
4. La visite de l'agent de l'ONF M. PELTIER sur les parcelles :
 - n° 4 pour prévision du début d'exploitation
 - n° 5 pour constater la non reprise des pins et Douglas suite au regarnissage (résultat des coupes blanches réalisées auparavant)
 - n° 3 pour constater une coupe blanche réalisée en 2010 avec un très mauvais repeuplement. Elagage et broyage des parcelles bordant la RD25.
5. Cette année il convient de remplacer la commission de contrôle électorale, trois personnes ont été désignées, soit : GRAPPEY Fabien, PAQUIS Loïc et MILLARDET Claudine.
6. Le repas annuel de la commune est envisagé le 3 juin 2023.

Jean-Paul RIVIERE, Maire

GRAPPEY Fabien, secrétaire de séance